

PRIX PEPITE 2017 : 2 étudiants d'Université Bourgogne Franche-Comté sont lauréats nationaux de la 4ème édition du Concours PEPITE Tremplin pour l'entrepreneuriat étudiant, à Paris le 15 novembre.

Le prix régional PEPITE a été remis le 19 octobre dernier à 4 lauréats issus des établissements d'enseignement supérieur composant Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC). Le prix qui leur a été décerné consistait en prestations utiles au lancement des jeunes entreprises.

Parmi eux, deux sont également lauréats nationaux : ils rejoindront le 15 novembre à Paris les 50 lauréats nationaux qui seront récompensés, parmi les 150 lauréats régionaux sélectionnés.

Les entreprises créées par les étudiants et diplômés de l'enseignement supérieur se caractérisent par l'engagement d'équipes compétentes et le caractère innovant des projets, qui couvrent des domaines variés, de la technologie à l'innovation sociale, en passant par le numérique.

Les deux lauréats nationaux :



Valentin Lamielle, 22 ans, diplômé d'un DUT GEA à l'IUT Besançon Vesoul en 2015. Il a créé la SAS Lamster en mars 2017. **LAMSTER** propose un **optimisateur de la gestion des ressources humaines** et a commencé son activité avec plusieurs clients dans le secteur de l'hôtellerie. Il s'agit d'une application web qui rend les échanges entre employeur et employés accessibles en ligne en temps réel.



Julien Trippard, 24 ans, diplômé en 2015 d'un Master 2 Activités physiques adaptées et santé à l'UFR Sport de l'UFC. Il est cofondateur de **SPORHOPEO** qui propose un **système universel de fixation du pied sur pédale de vélo**, objet connecté pour assurer la collecte des données sur l'entraînement et la performance. La société est installée à Montbéliard et a eu cette année ses premiers clients.

Les deux autres lauréats régionaux :

Aliyasin El Ayouch , 28 ans, docteur de l'Université de Franche-Comté en sciences de l'ingénieur, précédemment diplômé de l'ENSMM. A la suite de ses recherches dans le domaine des méta-matériaux acoustiques et du dépôt de deux brevets d'invention, il a suivi le parcours « Docteur-entrepreneur » lancé en 2015 par l'Université de Franche-Comté et la Région et a été accompagné dans le cadre du statut national étudiant entrepreneur en 2016/2017. Il est associé dans la création de METABSORBER, start-up dont l'ambition est de ramener le silence dans les villes en proposant des solutions d'isolation acoustiques ultra-performantes, très fines, respectueuses de la santé et de l'environnement.

Thibaud SIMON, 25 ans, ingénieur diplômé de l'INSA de Strasbourg, cofondateur de CAP (Créateurs d'Autonomie Positive). Avec un associé, il a créé son entreprise à Dijon pour mettre en œuvre ses convictions : CAP propose des services de formation et d'accompagnement des éco-citoyens en quête d'autonomie énergétique dans leur habitat.

PEPITE BFC

La mission du Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) consiste à sensibiliser les étudiants à la création d'entreprise, les former à l'entrepreneuriat et les accompagner dans leur projet de création. Acteur du développement et de l'innovation dans le territoire, PEPITE BFC a pour objectif de développer les compétences entrepreneuriales des étudiants et leur compréhension des enjeux de l'innovation pour faciliter leur insertion professionnelle, favoriser la création d'entreprise par les étudiants et doctorants et favoriser l'Innovation pédagogique.

PEPITE BFC est en charge de l'accompagnement des Etudiants-Entrepreneurs dans le cadre du Statut national Étudiant-Entrepreneur lancé en 2014 par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le pôle a accueilli au sein de son dispositif 72 étudiants entrepreneurs depuis 2014. Actuellement une cinquantaine de candidatures au statut sont en cours d'étude pour l'année 2017-2018.

Le Prix PEPITE-Tremplin pour l'Entrepreneuriat Etudiant

Le Ministère soutient les initiatives innovantes des étudiants et des jeunes diplômés. Initié en 2014 par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), en partenariat avec la Caisse des Dépôts et des Consignations, ce prix national est l'une des actions phares du Plan en faveur de l'entrepreneuriat étudiant. Ce prix a pour objectif d'encourager et de soutenir les projets de création d'entreprises innovantes chez les étudiants et les jeunes diplômés, en récompensant les meilleurs projets issus des 29 Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE).

Le 15 novembre prochain, le Prix PEPITE 2017 récompensera 53 projets choisis parmi les 150 lauréats régionaux : 3 Grands Prix de 20000€, 20 prix de 10 000€ et 30 de 5000€ seront décernés par le jury.

Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC)

Dans le cadre de son projet stratégique, Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) – communauté d'universités et établissements (COMUE) - s'engage dans le développement d'initiatives dédiées à l'entrepreneuriat étudiant.

Le PEPITE BFC, labellisé en mars 2014 dans le cadre du plan national en faveur de l'entrepreneuriat étudiant, est le fruit d'une collaboration ancienne entre les établissements membres.

Dans la juste lignée de cette collaboration, UBFC porte et coordonne le dispositif PEPITE BFC.

Contact

Fabienne BADET

Tél. : 07.70.29.36.07

E-mail : fabienne.badet@ubfc.fr